

Rendez-vous gourmands / Lundi 9 novembre 2026

Renseignements pratiques

 **Lieu** : Chemin des Amours 1 à 6470 Sivry-Rance

 **Date** : lundi 9 novembre 2026

 **Horaires pour les professionnels** : de 14h à 16h

 **Horaires pour le public** : de 16h à 19h

 **Participants**:

La première partie de la rencontre s'adresse aux acheteurs professionnels (HoReCa, cantines, épiceries, cuisines de collectivité...).

La deuxième partie de la rencontre est ouverte à tous.

L'accès à la rencontre est libre et gratuit.

 **Remarques préalables**:

- ✓ La participation des producteurs est réservée aux fabricants et transformateurs de produits de bouche installés dans le Hainaut et qui cadrent dans l'objectif des rendez-vous gourmands.
- ✓ Les organisateurs se réservent le droit de refuser certains types d'activités.
- ✓ En aucun cas, l'organisateur ne sera tenu responsable des vols ou des dégâts éventuels occasionnés sur le stand des participants.

 **Espace de rencontres professionnelles (BtoB) et de vente aux consommateurs (BtoC) :**

- ✓ Les dégustations gratuites, la vente directe à consommer sur place ou à emporter sont autorisées.
- ✓ Proposer des animations culinaires à votre stand pour dynamiser la rencontre est un plus.
- ✓ Les stands seront regroupés dans la salle du Centre culturel de Sivry-Rance. L'organisation y positionnera quelques tables hautes et chaises à l'usage des visiteurs.
- ✓ Un espace approximatif de 3 m (façade) x 2 m sera proposé à chaque producteur. Celui-ci comprendra 1 table nappée, 2 chaises. Un raccordement électrique standard au besoin et sur demande (220 V / 1.500 W max.).
- ✓ Votre propre matériel ou équipement indispensable à votre activité (frigo, petit électroménager, four micro-ondes, etc.) pourra être installé, par vos soins, sur l'espace mis à votre disposition en complément du mobilier présent. Possibilité de mise à disposition d'un comptoir-frigo ou autre petit équipement comme appareil de cuisson, gaufriers... (sur demande spontanée, dans les limites du budget consacré à l'événement et sous réserve de disponibilité).
- ✓ Il est indispensable de notifier à l'organisateur, par le biais du bulletin d'inscription, le type de matériel nécessaire ainsi que la puissance électrique éventuellement requise par votre activité.
- ✓ **Attention**: tout raccordement au gaz est, bien sûr, interdit.
- ✓ Il est demandé aux exposants proposant des produits à déguster sur place d'utiliser des contenants "durables" et recyclables.
- ✓ Le producteur s'engage à assurer une présence permanente durant la durée complète de l'événement et à la bonne tenue générale de son espace (propreté, ordre, etc.).

Nous portons une attention toute particulière à ce que le producteur soit présent derrière son stand et non une tierce personne.

- ✓ Chaque producteur participant veillera à l'évacuation de ses déchets résiduels.

Montage / démontage des stands:

- ✓ L'aménagement par les producteurs se fera le jour-même, entre 12h et 14h ;
- ✓ Le démontage des stands se fera uniquement au terme de la journée, soit entre 19h et 20h.
- ✓ Attention: il ne sera pas possible de stocker du matériel sur place au-delà de cette échéance.

Participation et inscription:

- ✓ L'emplacement est gratuit mais l'inscription est indispensable via le formulaire ci-joint.
- ✓ La sélection des producteurs retenus s'effectuera souverainement par les organisateurs selon différents critères de sélection tels que l'accord des produits proposés avec le thème de l'organisation, le lancement d'une nouvelle activité, la localisation du producteur, la chronologie de réception des formulaires d'inscription, la moindre concurrence entre producteurs, l'engagement à être présent en personne durant toute la durée de l'événement et la parfaite régularité avec les normes légales en vigueur (assurances, la législation relative à la sécurité et l'hygiène des denrées alimentaires, etc.).

Divers:

- ✓ En cas de participation, le plan d'installation ainsi que les derniers renseignements pratiques concernant le marché vous parviendront dans la semaine précédant l'événement. Les parties prenantes de l'événement seront invitées à participer à un temps de préparation et de coordination, le **mardi 3 novembre 2026, de 12h30 à 13h30** (en visioconférence).
- ✓ Parking de l'hôtel de ville accessible afin de faciliter l'installation
- ✓ Contact avant, pendant et après l'événement :

Province de Hainaut – Hainaut Développement

Catherine COLLIE
Tél.: +32 65 342 598
Boulevard Initialis 22
7000 MONS
Mail: catherine.collie@hainaut.be

ADL Sivry-Rance et Beaumont

Baptiste Guillaume
Tél. : +32 488 34 36 06
Rue du Gard n°6
6470 SIVRY
Mail: baptiste.guillaume@drbh.be

ADL de Thuin

Catherine LEROY
071 55 94 59
Grand'Rue 36
6530 THUIN
catherine.leroy@thuिन.be